

RAPPORT ANNUEL DE L'ICOM 2024



ICOM conseil
international
des musées



Utilisez les flèches gauche et droite du clavier ou la barre d'espace pour naviguer

Pour une expérience optimale, veuillez cliquer sur ↗
« Afficher en plein écran » dans la barre ci-dessous



Contenu

01

Éditorial

02

Gouvernance et adhésions

03

Activités clés et impact

04

Journée internationale des musées 2024

05

L'ICOM en ligne

06

Aperçu financier

Éditorial

Le Conseil international des musées (ICOM) est fier de présenter son rapport annuel 2024, qui met en avant les progrès et les réalisations accomplis dans le cadre de son [plan stratégique \(2022-2028\)](#).

L'ICOM a continué à mener des actions de plaidoyer au niveau mondial, représentant la communauté muséale lors de forums internationaux tels que la réunion des ministres de la Culture du G20 au Brésil, en soulignant le rôle clé des musées et le potentiel transformateur de la culture dans la société, son impact sur l'économie et le développement durable et inclusif, ainsi que la promotion d'une culture de paix et d'harmonie entre les peuples.

Lors de la [29e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques \(COP29\)](#) à Bakou, en Azerbaïdjan, nous avons veillé à ce que la culture et le patrimoine culturel soient reconnus comme des éléments à part entière de l'action pour le climat. L'ICOM a été fier de lancer son [Prix pour les pratiques durables dans les musées](#).



Emma Nardi, Présidente
Medea S. Ekner, Directrice générale

L'ICOM a tenu ses réunions annuelles au Mucem (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) à Marseille, en France, et en ligne. Elles ont été consacrées à l'engagement de l'ICOM en faveur de l'amélioration des pratiques muséales, de la promotion de la collaboration internationale et de la réponse aux défis contemporains du secteur, ainsi qu'à la nomination de Medea Ekner au poste de directrice générale.

Le thème de la Journée internationale des musées 2024 était « Les musées pour l'éducation et la recherche », en lien avec les objectifs de développement durable des Nations unies, en particulier l'objectif 4 : Éducation de qualité, et l'objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure.

Le conseil d'administration de l'ICOM. De gauche à droite : Deborah Tout-Smith, Ahmed Mohammed, Inkyung Chang (vice-présidente), Karin Weil González, Antonio Rodriguez (membre d'office), Feng Zhao, Medea S. Ekner (directrice générale), Terry Simioti Nyambe (vice-présidente), Emma Nardi (présidente), Steph Scholten, Carina Jaatinen (trésorière), Jody Steiger, Luís Raposo, Kaja Sirok, Marilia Bonas et Tayeebeh Golnaz Golsabahi. Image : © François Vezien

Nous avons également lancé officiellement la 27e Conférence générale de l'ICOM 2025 en organisant un symposium international dans la ville hôte, Dubaï. Pour la première fois dans l'histoire de l'ICOM, le symposium comprenait des ateliers de formation animés par des experts du comité international de l'ICOM sur des thèmes tels que la documentation des collections, la participation des communautés à la sauvegarde du patrimoine et la planification des mesures d'urgence dans les musées.

Nous sommes ravis de confirmer qu'en 2024, le nombre de membres de l'ICOM a continué d'augmenter, avec une hausse de 5,6 % pour atteindre 60 410 membres.





Gouvernance et adhésion

The background of the slide is a dark, grainy aerial photograph of a winding road through a dense green forest. The road curves from the top left towards the bottom right. In the bottom center, there's a small cluster of buildings with red roofs. The overall texture is slightly noisy and has a cinematic feel.

60 410 membres

+5,6 % par rapport à 2023

120 comités nationaux

dans 139 pays et territoires

56 394 membres individuels

+5,3 % par rapport à 2023

4 016 membres institutionnels

+10,6 % par rapport à 2023

**30 004 membres dans les
comités internationaux**

+13,6 % par rapport à 2023

L'ICOM EN CHIFFRES

À la suite de l'adoption de nouveaux statuts en 2023, l'ICOM a entrepris de réviser et de rationaliser son règlement intérieur. Les comités nationaux ont été rétablis au Congo et au Gabon. Un nouveau Comité international sur le réserves dans les musées a été créé. En juin 2024, Medea Sógor Ekner a été nommée directrice générale de l'ICOM, se déclarant « *ravie de diriger l'ICOM dans la prochaine phase de sa transformation, en répondant aux besoins du réseau des musées et d'une société en mutation rapide. La transformation numérique est une priorité, tout comme le renforcement de la réponse de l'organisation aux défis mondiaux qui ont un impact sur le patrimoine culturel et les communautés concernées* ». À mi-parcours de son mandat, le Conseil exécutif a procédé à une auto-évaluation afin de suivre les progrès réalisés et d'identifier les domaines prioritaires pour l'avenir.

Deux initiatives visant à améliorer les services aux membres ont été développées au cours de l'année, à savoir une nouvelle base de données de l'ICOM et une solution de carte numérique ICOM, qui seront présentées lors de la Conférence générale en 2025.

La structure du Secrétariat de l'ICOM a été mise à jour dans le but d'obtenir « *un impact minimal pour un effet maximal* », avec notamment la création d'une nouvelle ligne de gestion des sections chargée de superviser les processus à fort impact et de promouvoir les initiatives innovantes.





ACTIVITÉS CLÉS ET IMPACT

Avec la Déclaration commune sur la protection des archives, des bibliothèques, des musées et des lieux patrimoniaux en cas de conflit armé et d'instabilité politique publiée en mai 2024, le Conseil international des archives (ICA), le Conseil international des musées (ICOM), le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) et la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) ont rappelé l'importance de la protection du patrimoine culturel et documentaire en tant que composante essentielle des droits culturels et ont exprimé leur position commune selon laquelle les professionnels du patrimoine culturel et documentaire jouent un rôle essentiel dans la construction d'un avenir pacifique, durable et collectif.

À l'occasion du **70e anniversaire de la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (Convention de La Haye de 1954)**, l'ICOM a participé à la conférence internationale organisée par l'UNESCO à La Haye pour célébrer les réalisations de la Convention au cours des dernières décennies, mais aussi pour discuter des défis actuels et futurs de la protection du patrimoine, y compris ceux auxquels sont confrontés les musées. L'ICOM a toujours joué un rôle central dans la création et la mise en œuvre de la Convention de 1954 : présente dès les premiers débats sur la nécessité d'élaborer une telle convention en 1949, notre organisation a également participé activement à son évolution.



L'ICOM à l'occasion du 70e anniversaire de la Convention de La Haye de 1954



Signature du protocole d'accord entre l'ICOM et l'ICCROM. Image : ICCROM

En juin 2024, l'ICOM a organisé les **Réunions annuelles 2024 de l'ICOM**, qui se sont tenues à Marseille. Accueillies au Mucem et en ligne, ces réunions hybrides ont mis en avant l'engagement de l'ICOM à faire progresser les pratiques muséales, à favoriser la collaboration internationale et à relever les défis contemporains du secteur. Les réunions ont rassemblé des acteurs clés, notamment la 96e session du Conseil consultatif et la 39e Assemblée générale ordinaire.

En 2024, le Secrétariat de l'ICOM a apporté une contribution significative à la planification des futures Conférences générales. La Section juridique a collaboré avec le Département des événements institutionnels pour rédiger et négocier le cadre juridique de la **27e Conférence générale de l'ICOM**, qui se tiendra à Dubaï en novembre 2025, tout en participant aux **discussions préparatoires de la 28e Conférence générale qui se tiendra en 2028**.

L'ICOM est fier d'avoir célébré la **signature d'un nouveau protocole d'accord avec le Centre international d'études pour la conservation et la restauration des biens culturels (ICCROM)** au siège de l'ICCROM à Rome, en novembre 2024. Cet accord marque une étape importante dans leur longue collaboration pour la protection et la préservation du patrimoine culturel mondial.



Réunions annuelles de l'ICOM au Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem) à Marseille. Images : © François Vézien

En novembre 2024, l'ICOM a participé, avec le soutien du président de l'ICOM Brésil, à la Conférence des ministres de la Culture du **G20** à **Salvador de Bahia, au Brésil**, clôturant ainsi une année de réunions avec le **Groupe de travail sur la culture** du G20. Cette réunion a abouti à l'adoption de la **Déclaration de Salvador de Bahia**, dans laquelle l'ICOM et la communauté muséale sont reconnues. L'ICOM a également plaidé en faveur de l'inclusion d'un paragraphe encourageant les États membres du G20 à accroître leur soutien aux musées et aux institutions culturelles dans leur rôle de gardiens du patrimoine culturel, marquant ainsi une avancée importante pour la communauté muséale sur la scène internationale. Ce travail a jeté les bases de l'engagement futur de l'ICOM dans les plateformes multilatérales et a réaffirmé l'importance d'inclure les musées dans les discussions politiques internationales. Il a également renforcé les relations avec les principaux acteurs culturels et amélioré l'impact du plaidoyer de l'ICOM sur la scène mondiale.

*L'ICOM (représenté par la Présidente de l'ICOM, Emma Nardi, et le Président de l'ICOM Brésil, Diego Vaz Bevilaqua) à la 4e réunion technique du **Groupe de travail sur la culture***





Avant le deuxième Dialogue ministériel de haut niveau sur l'action fondée sur la culture, organisé par la présidence de la COP29 et le ministère de la Culture de l'Azerbaïdjan, en collaboration avec le Groupe des amis de l'action climatique fondée sur la culture (GFCBCA).

L'ICOM a poursuivi ses efforts de plaidoyer de haut niveau pour positionner les musées dans l'action climatique et construire des sociétés inclusives lors de la 29e Conférence des Parties à la CCNUCC (COP29) à Bakou, en Azerbaïdjan, où la culture et le patrimoine culturel ont été élevés au rang de composantes à part entière de l'action climatique.

Un moment clé a été la participation de l'ICOM au 2e Dialogue ministériel de haut niveau sur l'action culturelle, organisé par la présidence de la COP29 et le ministère de la Culture de l'Azerbaïdjan, en collaboration avec le **Groupe des amis de l'action climatique fondée sur la culture (GFCBCA)**. Alors que les préparatifs de la COP30 au Brésil commencent, l'ICOM réaffirme son engagement à soutenir les solutions culturelles et patrimoniales à la crise climatique et à renforcer sa collaboration avec ses organisations sœurs à travers le monde afin de renforcer le rôle des partenaires de connaissances du GFCBCA. La participation de l'ICOM s'inscrit dans le cadre de son Plan stratégique 2022-2028, qui accorde la priorité au développement durable, renforçant ainsi l'engagement de l'organisation à intégrer la culture et le patrimoine culturel dans les solutions climatiques mondiales.

En partenariat avec la Fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques (IFLA) et le Conseil international des archives (ICA), l'ICOM a poursuivi les discussions dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) afin de promouvoir les limitations et exceptions au droit d'auteur pour les musées, les bibliothèques et les archives dans le contexte de la préservation du patrimoine culturel. En avril 2024, la Section a participé à la **45e session du Comité permanent du droit d'auteur et des droits connexes (SCCR/45) de l'OMPI**. En septembre 2024, l'ICOM a été officiellement accepté comme membre de la Coalition pour l'accès au savoir (A2K), renforçant ainsi son engagement en faveur d'un accès équitable aux connaissances et aux ressources culturelles.

Le Guide pratique sur la préservation, rédigé à la demande de l'IFLA, de l'ICA et de l'ICOM par le Secrétariat de l'OMPI, fournit une feuille de route pour l'élaboration de lois permettant aux professionnels des bibliothèques, des archives et des musées de préserver notre patrimoine culturel dans le monde d'aujourd'hui.



L'ICOM à la 45e session du Comité permanent de l'OMPI

Dans le cadre du projet **ANCHISE** financé par l'Union européenne, auquel l'ICOM participe en tant que partenaire par l'intermédiaire de son département Protection du patrimoine, **une première phase de démonstration des outils** a été menée avec succès en Grèce en septembre 2024, en étroite collaboration avec l'ICOM Grèce et le Musée de la culture byzantine de Thessalonique (MBC). Des professionnels des musées de Grèce et d'autres pays tels que la Suède, la France et la Bosnie-Herzégovine ont pu tester et donner leur avis sur tous les outils développés dans le cadre du projet. Cette première phase de démonstration a réuni tous les utilisateurs finaux cibles des outils (archéologues, professionnels des musées et des forces de l'ordre) afin d'ouvrir la voie à des démonstrations sectorielles, visant à générer des retours d'expérience plus ciblés et à permettre un développement plus précis des outils.

Test de l'outil Arte-Fact – PARCS, photographie d'objets provenant du Musée de la culture byzantine, Thessalonique, Grèce © Projet ANCHISE





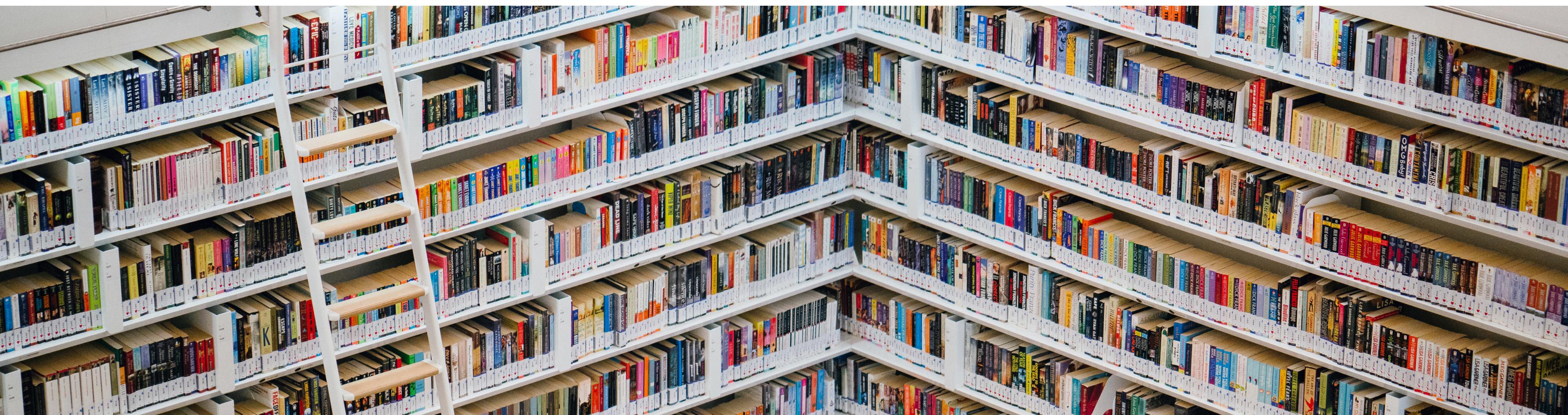
En 2024, l'ICOM a renforcé son suivi et sa réponse aux situations d'urgence affectant les musées à travers le monde, ce qui a abouti à la création d'une **Équipe d'intervention d'urgence (ERT)**. À cette fin, le département Protection du patrimoine s'est concentré sur la coopération avec les comités internationaux de l'ICOM les plus liés aux situations d'urgence (à savoir [ICOM Documentation](#), [ICOM Conservation](#), [ICOM Security](#), [DRMC](#), ICOM Storage et [INTERCOM](#)), afin de recueillir des informations précieuses sur les interventions d'urgence de l'ICOM et de rationaliser les processus futurs.

Grâce à cette ERT, le département Protection du patrimoine a travaillé sur **12 situations d'urgence couvrant 33 pays** et a collaboré plus étroitement avec 17 comités nationaux de l'ICOM, des membres touchés par des catastrophes et deux comités internationaux. Cela a également permis au département d'aider des membres à entamer le processus de création de leurs propres comités nationaux (en coordination avec le département Adhésions), afin qu'ils puissent être mieux soutenus dans leur réponse à ces situations d'urgence. Le département travaille en étroite collaboration avec le département de la communication afin de coordonner conjointement la stratégie de diffusion appropriée.

La Section des affaires juridiques de l'ICOM a collaboré avec le **Comité pour les affaires juridiques (LEAC)**, qui a lancé son mandat en menant des études de faisabilité sur les implications juridiques de la durabilité et des développements numériques dans le secteur muséal. Le LEAC s'est également associé au Groupe de travail sur la décolonisation pour préparer une liste sur le retour, et a apporté son soutien à l'ETHCOM dans le cadre de la révision en cours du Code de déontologie pour les musées de l'ICOM.

La Section a collaboré avec le **Groupe de travail sur les statuts et le règlement (WGSR)** afin de soutenir la révision des règles internes de l'ICOM et d'assurer leur alignement sur les statuts adoptés en 2023. Elle a également facilité la phase préliminaire d'une large consultation au sein des organes de l'ICOM en vue d'une future révision des statuts de l'ICOM.

À l'automne 2024, 74 comités nationaux, comités internationaux, alliances régionales et organisations affiliées ont contribué à l'examen préliminaire de la première version du projet de **révision du Code de déontologie de l'ICOM**. Les cinq principes fondamentaux – gouvernance, professionnalisme, collections, société et éducation – ont répondu aux attentes de plus de 60 % du réseau de l'ICOM, dont les membres ont formulé des suggestions constructives en vue d'un perfectionnement. **Le Comité permanent pour la déontologie de l'ICOM (ETHCOM)** a analysé les commentaires afin d'élaborer le deuxième projet et de veiller à ce que le Code révisé reflète les valeurs éthiques et les priorités communes de la communauté muséale mondiale.





Ateliers de l'ICOM-ITC en Chine

En 2024, l'ICOM a organisé deux ateliers de l'ICOM-ITC en Chine. L'édition d'avril, qui s'est tenue au Musée de la Cité interdite à Pékin, a exploré le thème « Le respect dans les musées : pratiques inclusives, co-création, restitution et plus encore », réunissant 26 participants et 6 conférenciers – 3 internationaux et 3 chinois – provenant de 18 pays. L'atelier d'octobre, intitulé « Gestion durable des musées : défis locaux et bonnes pratiques », s'est déroulé à Nanchang et Jingdezhen (province du Jiangxi) et a accueilli 31 participants et 6 conférenciers (3 internationaux et 3 chinois) de 17 pays. Ces événements de renforcement des capacités ont favorisé le dialogue interculturel et le partage des connaissances entre les professionnels des musées du monde entier, renforçant ainsi les pratiques inclusives et les stratégies durables dans le secteur.

Organisée les 2 et 3 juillet 2024 au Musée national du folklore de Corée à Séoul, la conférence « ICOM-IMREC Museums and Sustainability Conference » a attiré plus de 2 000 participants. Co-organisé par ICOM Sustain et ICOM Corée du Sud, cet événement a souligné le rôle crucial des musées dans la promotion des ODD. Avec 34 intervenants et 7 modérateurs de 17 pays, le programme s'est articulé autour des cinq piliers du développement durable : partenariat, personnes, planète, prospérité et paix. Un riche mélange de discours, de tables rondes et d'ateliers a favorisé le dialogue mondial, l'engagement politique et les approches pratiques de la durabilité dans le domaine muséal.



Après le lancement par l'ICOM en 2023 du premier prix mondial pour les pratiques de développement durable dans les musées, l'année 2024 a marqué une étape cruciale dans la mise en place du Prix ICOM pour les pratiques durables dans les musées. En 2024, l'ICOM a officiellement publié l'appel à candidatures et lancé l'appel à candidatures pour le jury, marquant ainsi le début du processus de sélection du panel d'experts. Afin d'aider les candidats et les organes de l'ICOM dans leur rôle de validation des projets, l'ICOM a organisé deux sessions de renforcement des capacités en avril 2024, en partenariat avec l'ICCROM et Curating Tomorrow. Ces sessions ont réuni plus de 250 participants, dont 65 % représentaient les organes de l'ICOM. L'initiative a reçu un accueil enthousiaste à l'échelle mondiale, avec plus de 150 candidatures soumises par 60 pays à la clôture du processus de candidature en novembre 2024.

En septembre 2024, l'équipe du Prix ICOM a été mise à l'honneur dans un épisode spécial du podcast « Museums & Chill », où elle a exploré la signification du développement durable dans le contexte muséal et son alignment sur les objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. En décembre 2024, l'ICOM a présenté les membres du jury, un panel diversifié de sept experts qui évalueront les candidatures et établiront une liste restreinte, sélectionneront cinq finalistes et choisiront finalement un lauréat, qui sera annoncé lors de la Conférence générale de 2025 à Dubaï.

Grâce à ces actions coordonnées, l'ICOM a non seulement jeté les bases du lancement réussi du Prix, mais a également renforcé l'engagement de l'ensemble du secteur en faveur de la durabilité et du renforcement des capacités à travers son réseau mondial.

À travers une série d'initiatives stratégiques, l'ICOM a poursuivi son engagement en faveur de la décolonisation dans le secteur muséal. L'ICOM a participé à la table ronde organisée par l'UNESCO en mai 2024 sur le thème « Bridging Cultures – Moving Towards New Perspectives in Museums » (Rapprocher les cultures – Vers de nouvelles perspectives dans les musées), où les contributions et les objectifs de l'ICOM concernant *les droits culturels collectifs dans le contexte de la Décennie internationale des langues autochtones* ont été présentés.

Le groupe de travail sur la décolonisation a également présenté deux études de cas préenregistrées lors des réunions annuelles de l'ICOM à Marseille et a animé l'un des pôles thématiques consacrés à la promotion du dialogue et de la collaboration sur les thèmes de la décolonisation.

La conférence sur la « Décolonisation des musées » à Utrecht, aux Pays-Bas, a réuni les membres du groupe de travail, qui ont partagé leurs points de vue sur la décolonisation sous différents angles et dans différents contextes régionaux.



Groupe de travail de l'ICOM sur la décolonisation aux Pays-Bas



En 2024, l'ICOM a posé les bases de l'**Académie ICOM**, une initiative à long terme visant à transformer le paysage du développement professionnel dans le secteur muséal. Actuellement en **phase pilote**, l'Académie ICOM est en cours de développement en tant que plateforme de **formation en ligne complète** qui deviendra un centre névralgique pour un apprentissage structuré et de haute qualité, adapté aux besoins en constante évolution des professionnels des musées du monde entier.

L'Académie s'engage à améliorer l'accès à la formation professionnelle en renforçant les capacités, en particulier dans les régions où l'accès aux programmes universitaires en muséologie et en études muséales reste limité. En tirant parti du réseau mondial de comités et de communautés d'experts de l'ICOM, la plateforme présentera des **pratiques de pointe** et abordera les **défis communs à l'ensemble du secteur**.

Cette initiative contribue activement à la réalisation de deux objectifs clés du Plan stratégique de l'ICOM : Leadership et Futurs numériques. Investissement stratégique et tourné vers l'avenir, l'Académie de l'ICOM est appelée à jouer un rôle essentiel dans l'avenir de la profession muséale, renforçant ainsi la position de l'ICOM en tant que leader mondial dans le domaine de la formation muséale et du partage des connaissances.

Le projet d'aide de l'ICOM « **Musées ukrainiens en péril : un plan en trois étapes basé sur la connaissance, l'action et la visibilité** », qui se déroule de juin 2023 à juin 2024 (également connu sous le nom « ICOM4Ukraine »), se concentre particulièrement sur la préservation numérique des collections. De nombreux petits musées qui ont reçu des logiciels de numérisation, du matériel informatique et des équipements spéciaux de restauration sont confrontés au défi d'utiliser efficacement ces technologies. Le projet, mené par l'**ICOM Allemagne** en collaboration avec l'**ICOM Suisse** et financé par le **Comité d'examen d'allocation stratégique de l'ICOM (SAREC)**, offre donc un soutien ciblé dans les domaines clés suivants : autonomisation par la connaissance ; consultations et renforcement de la visibilité ; aide matérielle avec les technologies dont le besoin est urgent ; solidarité et soutien ciblé. Le projet ICOM SAREC s'inscrit dans le cadre du **plan stratégique 2022-2028 de l'ICOM** visant à embrasser le numérique, notamment pour permettre aux musées de se connecter de manière innovante avec les communautés, de mieux gérer leurs collections et d'offrir un accès sans précédent au public qu'ils servent.



Le 12 novembre 2024, des professionnels de la culture, des responsables de musées et des experts du patrimoine, y compris les présidents des comités internationaux de l'ICOM, se sont réunis au Musée Etihad de Dubaï pour le **symposium international de l'ICOM**. Moment charnière dans la perspective de l'ICOM Dubaï 2025, le symposium a exploré le rôle profond des musées dans des communautés en mutation rapide, ouvrant la voie à des discussions qui définiront l'avenir des institutions culturelles à l'échelle mondiale.

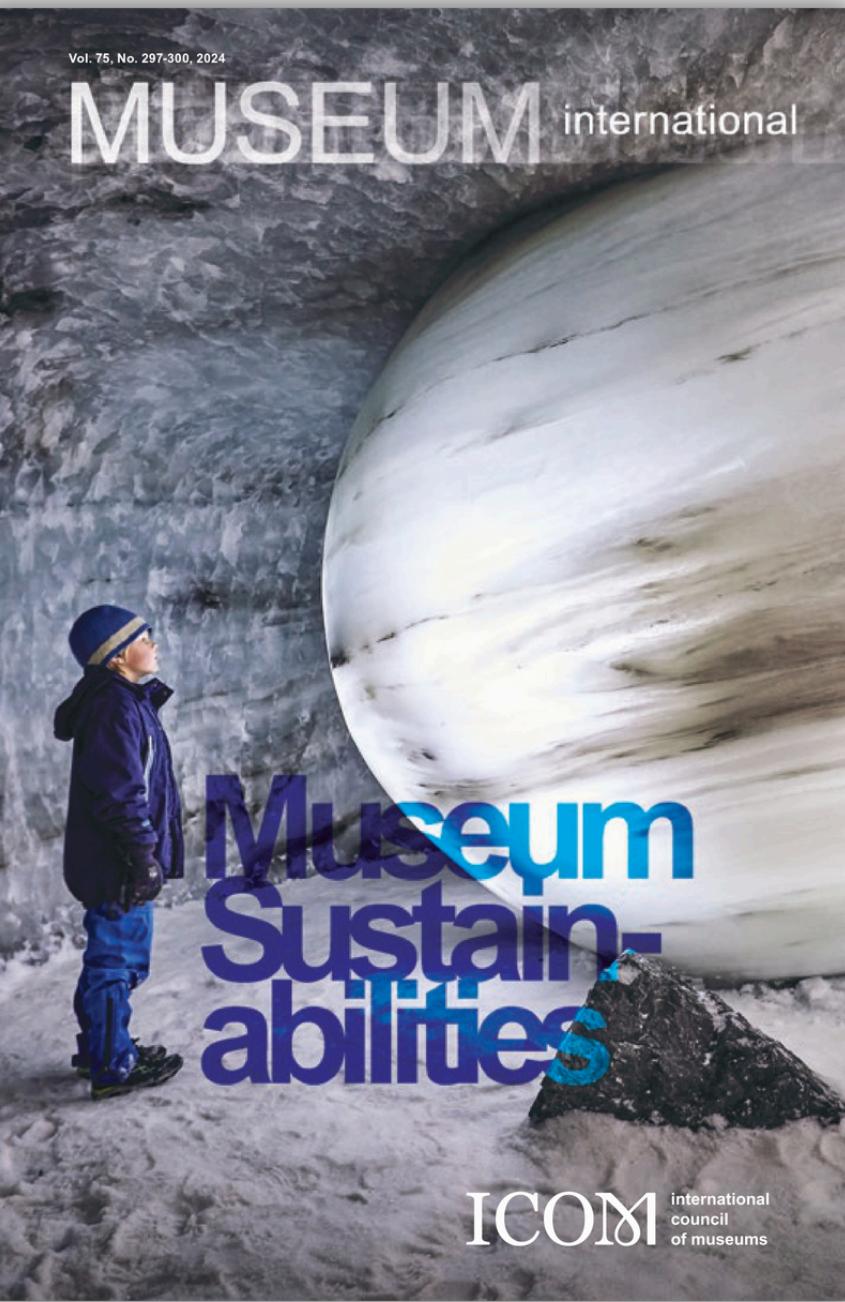
Organisé en partenariat avec la **Dubai Culture and Arts Authority** et **l'ICOM UAE**, le symposium a invité les participants à se pencher sur les **trois thèmes clés de l'ICOM Dubaï 2025** : le patrimoine immatériel, le pouvoir des jeunes et les nouvelles technologies. Ces thèmes interdépendants ont servi de base à des discussions, des ateliers et des sessions animées par des experts visant à réimaginer les musées comme des espaces dynamiques de dialogue, d'innovation et d'inclusion.

Images: © Dubai Culture





Éditions de *Museum International*



L'année 2024 a vu la publication des deux numéros de **Museum International**. Reconnaissant que la durabilité est une notion multidimensionnelle, le double numéro de **Museum Sustainabilities** aborde des questions essentielles : Quelle est la portée de la durabilité et du développement durable ? Comment les musées peuvent-ils contribuer de manière active et significative à la réalisation de ces objectifs ? Qui ou quoi bénéficiera des actions des musées en faveur de la durabilité ?

Dans l'**édition ouverte, Re-Imagining the Museum** (Réimaginer le musée), le thème de la pertinence des musées apparaît comme un pilier solidement établi de la recherche et de la pratique muséales. Les articles de ce numéro tentent de répondre à la question suivante : comment les musées peuvent-ils rester pertinents dans le monde contemporain ?

Le **Groupe de travail de l'ICOM sur les collections en dépôt** a publié le rapport sur le stockage des musées dans le monde, qui résume les réponses de plus d'un millier d'institutions dans près d'une centaine de pays. Ce rapport s'inscrit dans une série d'initiatives lancées par l'ICOM afin d'examiner de manière plus approfondie l'état des collections en dépôt.

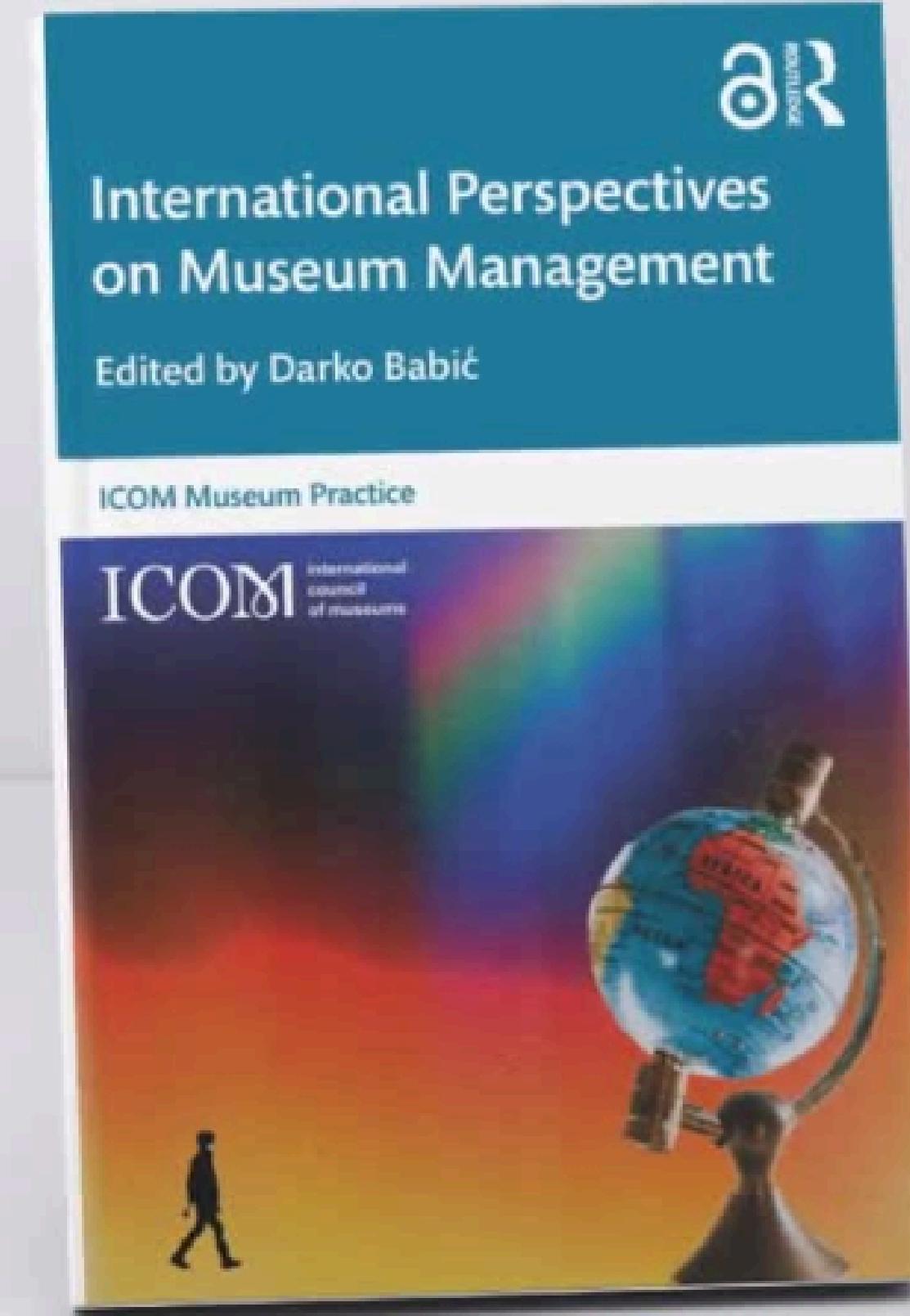
Un nouvel ouvrage publié conjointement avec Routledge est disponible en libre accès et a déjà été téléchargé plus de 4000 fois : **International Perspectives on Museum Management**

édité par Darko Babić. Il explore les pratiques contemporaines dans le domaine de la gestion des musées et démontre comment une vision stratégique et un leadership efficace peuvent permettre aux musées de remplir leurs multiples rôles.

L'ICOM a également **mis en place une fonctionnalité de voix off pour ses articles ICOM Voices**. Cette fonctionnalité dynamique exploite la puissance de l'intelligence artificielle pour offrir une expérience plus accessible et plus attrayante à notre public diversifié.

Les **archives numériques** de l'ICOM accessibles aux membres de l'ICOM ont été enrichies et contiennent désormais :

- Une base de données d'archives (plus de 4 777 documents)
- Une base de données d'images (4 874 photographies et 300 affiches)
- Une base de données mémorielle (1 551 fiches d'information sur les personnalités de l'ICOM, les comités internationaux et les réunions depuis 1946)



Livre en libre accès publié conjointement par l'ICOM et Routledge



Journée internationale des musées 2024

En 2024, l'ICOM a reconnu la contribution des musées à la recherche, en offrant une plateforme pour l'exploration et la diffusion de nouvelles idées.

Chaque année depuis 2020, la **Journée internationale des musées (JIM)** soutient un ensemble d'objectifs issus des objectifs de développement durable des Nations unies. En 2024, l'ICOM s'est concentré sur :

- Objectif 4 : Éducation de qualité – Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous
- Objectif 9 : Industrie, innovation et infrastructure – Bâtir des infrastructures résilientes, promouvoir une industrialisation inclusive et durable et favoriser l'innovation.

La célébration a amplifié son impact grâce au développement d'activités hybrides dans le monde entier, touchant **67 millions d'internautes** via les réseaux sociaux, des articles de presse, des billets de blog, des podcasts et bien plus encore !

Pour l'édition 2024 de la Journée internationale des musées, la Fondation **Wikimedia** et Wikimedia **Suisse** ont encouragé des auteurs bénévoles à contribuer au contenu et à renforcer la présence en ligne des musées sur Wikipédia, Wikimedia Commons et Wikidata, « où la culture ne connaît pas de frontières et vit virtuellement ».



La JIM au Ghana, image : [Conseil des musées et monuments du Ghana](#)



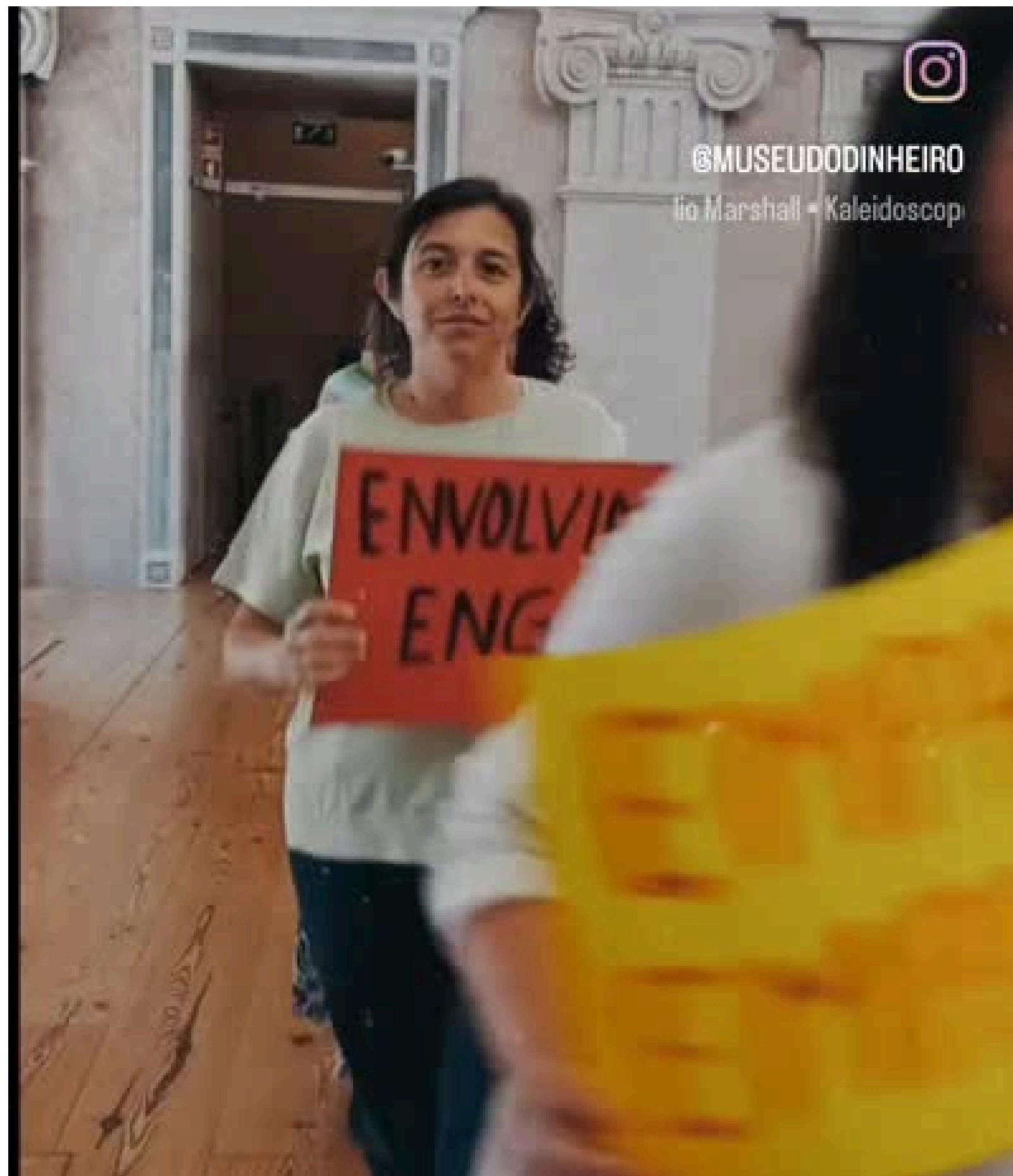
La JIM aux États-Unis. Image : Musée d'art de Tampa



La JIM en Espagne. Image : Fondation Pedro Cano



La JIM en Ouganda. Image : Teso Vibez



La JIM au Portugal. Réel : Musée de l'Argent



IMD en Corée du Sud. Image : ICOM Corée du Sud



IMD en Chine. Image : [This is Zhongshan](#)



L'ICOM EN LIGNE EN 2024



Instagram

47 900 abonnés **+21 %**
637 000 vues des publications



Facebook

53 700 abonnés
1 million de personnes touchées
+2,7%



Podcast

11 épisodes
10 258 téléchargements



LinkedIn

68 752 abonnés **+33 %**
1 328 993 impressions

ICOM



Site Web

1 866 349 pages vues
94 articles d'actualité



Threads

4 500 abonnés



ICOM Voices

22 articles
10,393 visites uniques de la page*



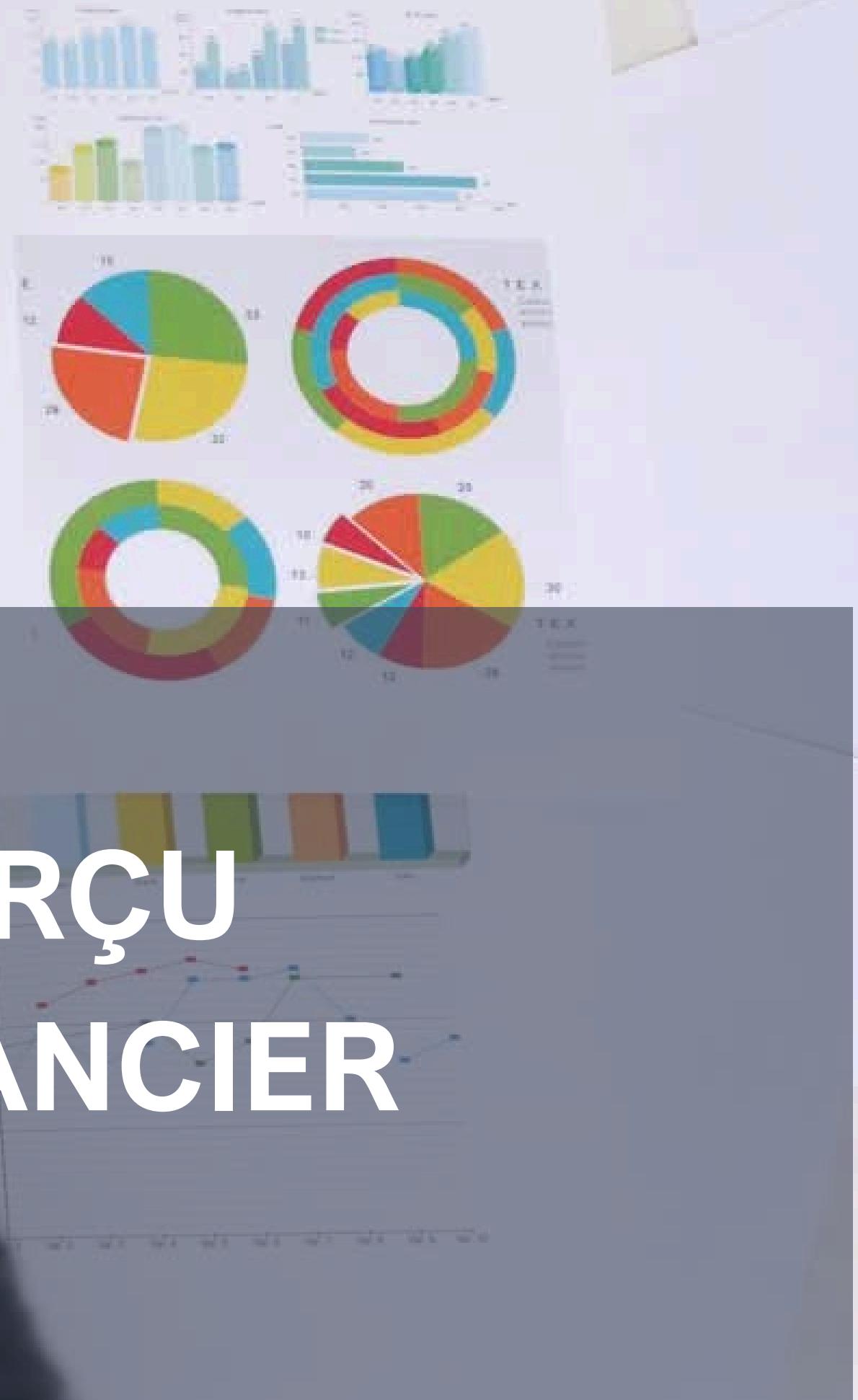
Online Library

49 124 documents enregistrés

*Ce chiffre peut ne pas refléter avec précision le nombre total de visites des pages en raison d'une transition vers un autre outil d'analyse de données en 2024 conformément au RGPD.



APERÇU FINANCIER



DONNÉES FINANCIÈRES CLÉS POUR 2024

Les cotisations des membres de l'ICOM ont atteint 4 900 383 euros en 2024, soit une augmentation de 5 %. Cette augmentation est principalement due à l'augmentation du nombre de membres, qui s'élève à 60 410 en 2024.

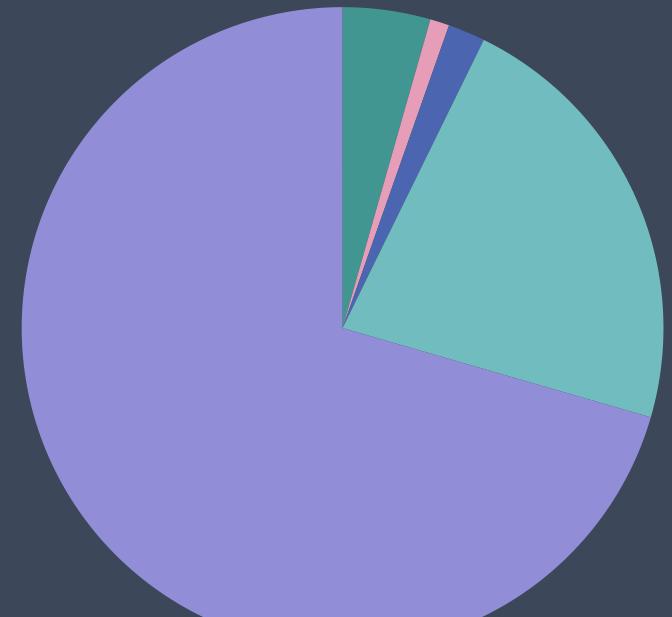
En 2024, l'ICOM a reçu un montant total de 1 429 752 € de subventions provenant des sources suivantes :

• Programme <i>Creative Europe</i>	€ 822,465
• Institut américain de recherche en Turquie	€ 18,298
• Université de Shanghai (projets IMREC)	€ 100,000
• Fondation ICOM	€ 400,000
• Soutien des CI et des alliances régionales	€ 92,797

RÉPARTITION DES REVENUS ET DES CHARGES POUR 2024

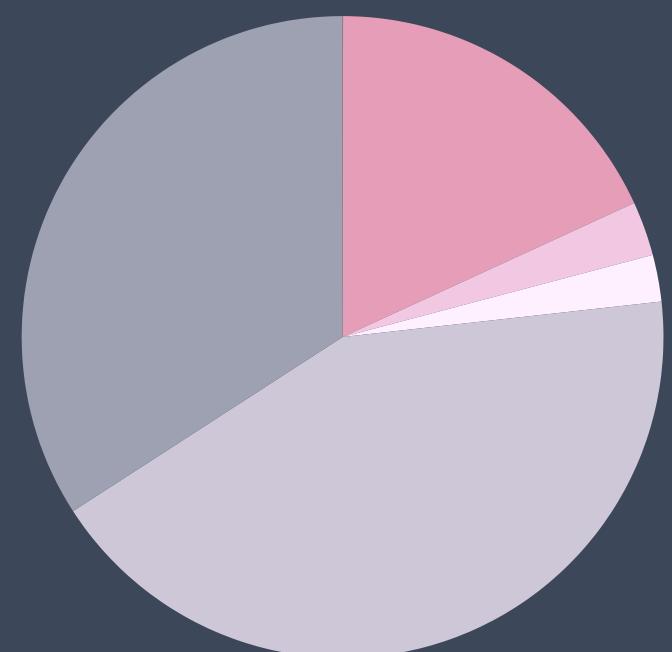
REVENUS

- Revenus financiers
- Opérations conjointes
- Autres revenus
- Subventions
- Cotisations



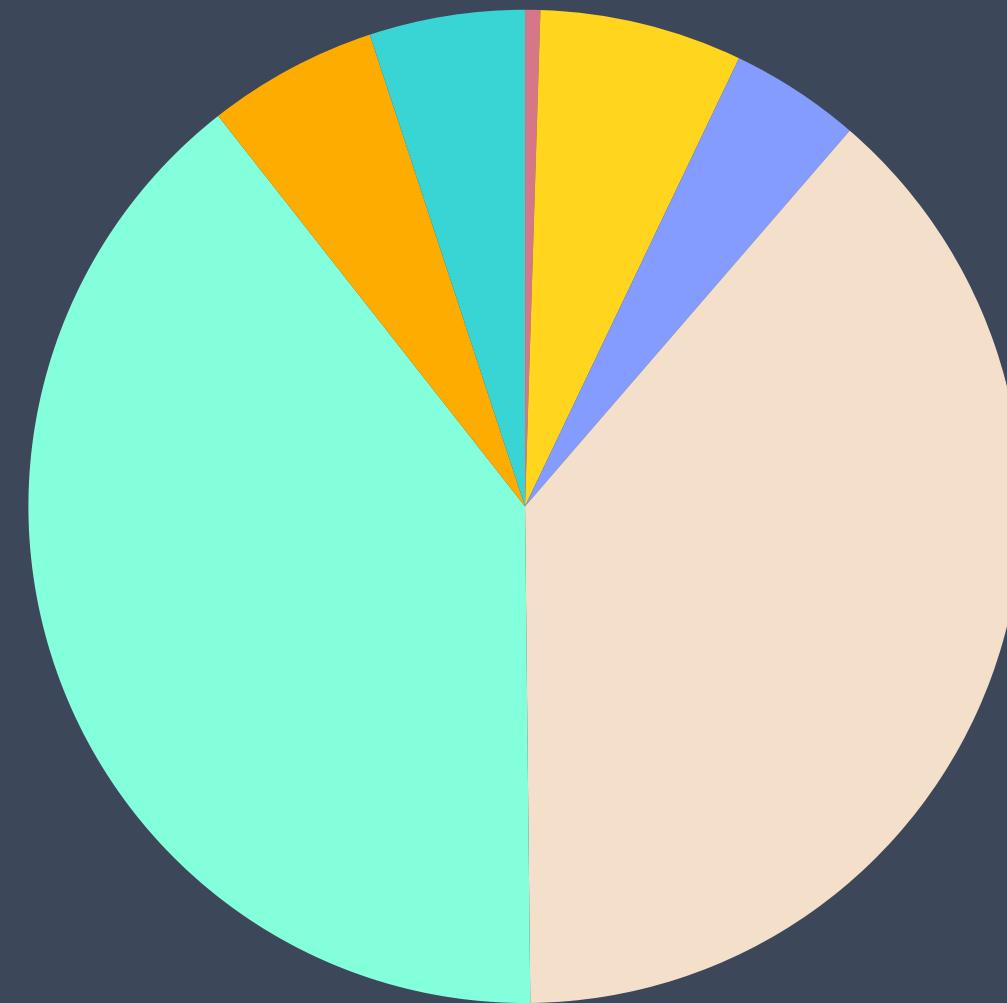
CHARGES

- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Charges affectées aux programmes
- Amortissements et provisions
- Soutien au réseau
- Salaires, charges sociales et impôts
- Charges d'exploitation



2024

Ressources	6,575,812
Moins les charges d'exploitation	3,282,398
Moins les salaires, charges sociales et impôts	2,562,940
Moins les charges d'amortissement	164,529
Résultat d'exploitation	565,946
Activités communes	67,184
Produits financiers	306,744
Charges financières	126
Résultat financier	306,618
Résultat exceptionnel	-1,332
Résultat final	938,416
Contributions volontaires	0
Effectif moyen	36
Tous les chiffres sont exprimés en euros	



SOUTIEN AU RÉSEAU

- Subventions aux alliances régionales
- Fonds alloués aux comités permanents et aux groupes de travail
- Projets réguliers et projets de solidarité financés
- Subventions aux comités internationaux
- Partenariats
- Bourses accordées pour participer aux conférences annuelles des CI
- Bourses accordées pour participer à la conférence de Marseille

Conception

Secrétariat de l'ICOM

Rédactrices en chef

Emma Nardi, Présidente / Medea S. Ekner, Directrice générale

Coordination éditoriale, conception graphique et rédaction

Département Communication et Relations publiques

**N'hésitez pas à
nous contacter**

Salle de presse **myNEWSdesk**

Site Web

www.icom.museum

Réseaux sociaux | @icomofficiel



Adresse électronique

icom.network@icom.museum